

SENEFFE

Unanimité pour la circonscription

Le conseil a voté mercredi soir, PS compris

Après Binche, Ecaussinnes, Le Rœulx, Manage et Morlanwelz, Seneffe est la sixième commune à avoir voté favorablement la motion visant à la création d'une nouvelle circonscription électorale. Le vote s'est déroulé en séance du conseil communal ce mercredi 13 avril 2016. La motion a été approuvée à l'unanimité.

« Il y a différents cas de figure. Soit Thuin rejoint un arrondissement existant. Soit Thuin se renforce. Mais il y a au niveau de la région du Centre un mouvement en marche qui est intéressant. Nous faisons partie de l'arrondissement de Charleroi. Mais à Seneffe, nous sommes partagés entre les bassins de vie de Nivelles et du Centre, moins de Charleroi », note la bourgmestre Bénédicte Poll (MR/AC).

L'opposition a pris la parole par le biais du conseiller et chef de groupe Philippe Bouchez (PS), qui s'est montré lui aussi favorable. « Globalement nous partageons cette analyse. L'arrondissement du Centre est la revendication de toute une série de personnalités parmi lesquels les



Bénédicte Poll (d.) devrait être rejointe par Aurore Tourneur. © DR

anciens ministres Léon Hurez ou Willy Taminiaux », a-t-il lancé dans un premier temps.

Et d'ajouter : « En ce qui concerne les bassins de vie, nous faisons partie de la zone de secours du Centre et du bassin de l'IDEA. Indépendamment des affections qui nous lient à Charleroi, il y a dans ce projet de circonscription un découpage de raison. Et il y a un sens à cette revendication. »

La motion votée par Seneffe

marque la volonté de l'administration non seulement d'adhérer à la nouvelle circonscription électorale mais revendique également la création d'un arrondissement administratif. Elle se conclut en demandant au Gouvernement wallon et au Parlement wallon de prendre en compte la volonté des villes et communes de la Communauté urbaine du Centre. ●

F. SCH.